La Commune de Habay recrute un(e) ouvrier qualifié "fossoyeur" de niveau D 1 (converti en D2) à temps plein sous régime statutaire :

Conditions et épreuves :

1. Etre ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
2. jouir de ses droits civils et politiques ;
3. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
4. avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
5. avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
6. pouvoir justifier d'une expérience professionnelle utile d'ouvrier qualifié maçon est un atout ;
7. posséder le permis de conduire B ; la possession du permis C+E est atout. Pour les candidats ne possédant pas le permis C+E, il convient de s'engager à suivre et à réussir le permis C+E dans un délai raisonnable ;
8. posséder une qualification : le candidat doit posséder un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études E.T.S.I ou après avoir suivi les cours C.T.S.I ou à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (2ème degré - CESDD) ou posséder un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré ou posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon;
9. justifier une expérience de trois ans en qualité de fossoyeur au service d'une commune.

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures. Les candidats qui ne réunissent pas toutes les conditions à la date de clôture de remise des candidatures ne seront pas retenus.

Traitement :

Le candidat retenu sera rémunéré sur base de l'échelle D2

- minimum : 15.022,36,-euros
- maximum : 20.430,54,-euros

Ces montants sont à rattacher à l'indice pivot 138,01

Autres avantages : pécule de vacances, allocation de fin d'année, allocation de foyer ou résidence dans les conditions statutaires. Evolution de carrière possible.

Liste des tâches (liste non exhaustive):

-le creusement (bonne exécution du terrassement, pose de blindages) et le comblement de fosses ;
-l'entretien des cimetières ;
-l'affichage des concessions en défaut d'entretien ;
-l'inhumation et l'exhumation de cercueils et d'urnes cinéraires ;
-transfert de restes post mortem dans les ossuaires ;
-l'ouverture et la fermeture de caveaux et columbariums ;
-l'assistance aux cérémonies en collaboration avec les entreprises de pompes funèbres ;
-la dispersion des cendres ;
-la tenue à jour du registre des cimetières et du registre des ossuaires ;
-la mise à jour du logiciel de gestion des cimetières (encodage de données) ;
-vérifier, avant l'inhumation, que l'identité du défunt est inscrite sur le cercueil (plaques en laiton ou plomb) ;
-Veiller à ce que soit respecté la législation et les règlements relatifs aux cimetières;
- entretien du matériel et des équipements

Les risques liés à la profession de fossoyeur sont nombreux :

-risques chimiques liés aux gaz produits par la décomposition des corps (mercaptans, ammoniac, hydrogène sulfuré, azote, gaz carbonique, et triméthylamine) ;
-risques biologiques liés aux activités de creusement des fosses (tétanos), d'exhumation (hépatite A, leptospirose), d'ouverture de caveaux et/ou cercueils (dispersion et risque d'inhalation de champignons sous forme d'aérosols) ;
-risques physiques liés aux troubles musculosquelettiques et aux possibles chutes
-risques psychosociaux, les fossoyeurs étant confrontés au deuil des familles et à des situations émotionnellement difficiles telles que décès d'enfants, exhumation de restes post-mortem non entièrement décomposés (odeurs et images difficilement soutenables)

Qualités :
-bonne santé musculosquelettique, mentale et émotionnelle ; courage ; bonnes capacités de résilience, empathie vis-à-vis des familles endeuillées, respectueux, digne, réservé, disponibilité…

Epreuves :
Le candidat doit satisfaire à l'examen de recrutement prescrit consistant en trois épreuves :

Première épreuve *:*
Evaluation des motivations, des connaissances générales et professionnelles du candidat et son niveau de raisonnement (100 points).
L'épreuve consistera en un examen écrit de mise en situation permettant de vérifier les connaissances générales et professionnelles du candidat et son niveau de raisonnement dans le respect des normes de sécurité.

Deuxième épreuve *:*
Test d'aptitude professionnelle et questionnaire de personnalité permettant d'évaluer les compétences du candidat et le degré de concordance du profil du candidat et de celui de la fonction. (100 points)
L'épreuve consistera en examen pratique reprenant différentes questions d'ordre technique permettant de vérifier les compétences et le degré de concordance du profil du candidat et de celui de la fonction : la candidat sera mis dans une situation de travail spécifique au métier de fossoyeur.

Troisième épreuve :
Entretien individuel qui permet
- d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêt, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc. (100 points).
- de s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé;
- d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir;
- d'évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif;
- d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.
L'épreuve constituera en un entretien oral avec le candidat.

Les documents suivants devront être communiqués à Monsieur le Bourgmestre, Rue du Châtelet 2 à 6720 HABAY-la-NEUVE, par envoi recommandé ou contre un accusé de réception pour le 7 mai 2021 au plus tard :

Le dossier comprendra les documents suivants :
1. extrait d'acte de naissance ;
2. certificat de domicile et de nationalité ;

3. extrait de casier judiciaire ;
4. certificat de milice pour les candidats masculins en âge de devoir le justifier ;
5. attestation prouvant une expérience de trois ans en qualité de fossoyeur au service d'une commune.
6. curriculum vitae ;
7. copie du diplôme ou du titre de compétence ou du titre de formation.
8. copie du permis de conduire.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,
s/Florence Bradfer

Le Bourgmestre,
s/Serge Bodeux

L'offre d'emploi ne peut pas être utilisée par les sociétés de recrutement.